



Winnipeg Land Titles Office - Titres fonciers Winnipeg

276 avenue Portage Avenue

Winnipeg, Manitoba R3C 0B6

Le 15 septembre 2015

Destinataires : Tous les clients de l'Office d'enregistrement des titres et des instruments

Objet : Étiquettes code à barre apposées sur des documents

L'Office d'enregistrement des titres et des instruments met à l'essai au Bureau des titres fonciers de Winnipeg un nouveau processus de gestion des dossiers. Le projet pilote vise l'obtention de gains d'efficacité afin de réduire les délais de traitement et la disponibilité des documents en ligne. Le processus d'enregistrement des documents ne sera pas modifié. Une des étapes du processus consiste à placer des étiquettes code à barres sur la formule de demande de détails d'enregistrement (DDE) et sur chacun des documents de la série d'enregistrements.

Qu'est-ce que cela signifie pour vous?

- Ces nouvelles étiquettes code à barres seront placées sur la page blanche de la DDE et sur la première page de chacun des documents de la série d'enregistrements.
- Les étiquettes, qui contiennent à la fois un code à barres et un numéro d'enregistrement, remplaceront le processus actuel consistant à inscrire un numéro d'enregistrement à la main sur les documents.
- Vous remarquerez peut-être l'absence de numéro d'enregistrement inscrit à la main sur certaines de vos copies jaunes de la DDE.
- Pour les DDE qui n'ont pas un numéro écrit à la main, ce dernier sera indiqué sur la marque de caisse qui apparaît dans la partie inférieure droite de la DDE.

Des questions? Communiquez avec notre équipe de soutien à la clientèle à tprclient@tprmb.ca.

Ces renseignements vous sont communiqués en votre qualité de personne-ressource principale ou secondaire de votre organisme. Nous vous prions de communiquer le présent avis à toute personne susceptible d'être concernée par ce changement au sein de votre organisme.

Je vous prie d'agréer mes meilleures salutations.

John Chaput
Directeur de l'exploitation